

La direction et le conseil d'administration ont entrepris l'avancement de plusieurs nouveaux dossiers depuis l'automne 2019. La pandémie nous a toutefois obligés à revoir notre plan d'action annuel. Nous avons dû rapidement nous adapter à ce nouveau contexte et revoir le mode de fonctionnement de certaines de nos activités d'importance, le Gala de la réussite et les derniers tirages de la loterie Voyages 2019-2020 par exemple.

Malgré les nombreux défis rencontrés depuis la mi-mars 2020, nous sommes fiers d'avoir créé et saisi des opportunités afin que la Fondation chemine, encore cette année, vers sa vision qui est rappelons le d'être reconnu comme un acteur essentiel à la réalisation d'une vie collégiale dynamique, structurante et enrichissante favorable au développement de la communauté régionale. En tant que partenaire clé de l'écosystème du Cégep, voici quelques éléments forts de l'année 2019-2020 :

1. **Changement de système comptable** : en juillet 2019, la Fondation a effectué la migration de sa comptabilité, effectuée sur le système Acomba depuis plus de 10 ans, vers le système Clara. Ce dernier est propre au milieu de l'éducation. Ce changement constitue une plus-value de taille parce qu'il permet à la Fondation de recevoir du soutien en comptabilité d'une ressource stable et qualifiée, laquelle est une employée en prêt de services du Cégep.
2. **Journée nationale de la philanthropie 2019** : une présence et une visibilité à l'entrée de la cafétéria ont été assurées toute la journée durant. Notre objectif était de faire davantage connaître la Fondation auprès de la communauté collégiale. Un concours ayant comme prix des « airpods » a également eu lieu, et ce, afin d'inciter la communauté à « aimer » la page Facebook de la Fondation.
3. **Refonte de notre stratégie de visibilité sur les médias sociaux (Facebook)** : un comité formé de trois membres du conseil d'administration s'est penché sur la stratégie de mise en ligne des publications. Notre but : partager plus régulièrement un contenu enrichissant et pertinent à notre public cible, par l'entremise de ce mode de communication.
4. **Révision de notre politique de retenue sur les dons** : un comité formé de deux membres du conseil d'administration et de la directrice a évalué deux axes lors de la révision de la politique de retenue sur les dons. L'axe priorisé a pour objectif d'offrir aux donateurs une plus grande flexibilité quant à la retenue applicable sur leur don. Cet axe optimisera les dons nets et de ce fait aura des retombées favorables lors du renouvellement des ententes pluriannuelles ou lors de discussion entourant un don majeur.
5. **Soutien pour la création de bourses d'admission visant des programmes en difficulté de recrutement** : la Fondation est fière de la diversité des programmes offerts par le Cégep, ainsi c'est avec plaisir qu'elle a choisi de soutenir financièrement la création de ces bourses, et ce, pour une durée de trois ans.
6. **Intention d'appui à un projet environnemental proposé par le comité d'action et de concertation en environnement (CACE)** : conjointement avec le CACE et le Cégep, la Fondation appuie un projet environnemental qui inclut deux volets. La pandémie retarde la mise en œuvre de ce projet citoyen, mais les détails seront sans doute bientôt connus.

7. **Participation aux rencontres du Regroupement des Fondations collégiales du Québec.** Ce Regroupement reçoit la précieuse collaboration de la Fédération des Cégeps. Le Regroupement a pour rôle de promouvoir et supporter les développements des fondations collégiales. Le soutien prend différentes formes dont la sollicitation concertée auprès de grands donateurs nationaux. Une première tranche de don a été confirmée aux 48 fondations collégiales ou cégeps, en novembre 2020.
8. **Consultation et participation de la directrice générale à une série de formations/tribunes :** avec des pairs d'autres fondations, de milieux diversifiés, et d'experts du milieu philanthropique. Cet investissement a pour finalité de tirer notre épingle du jeu dans le contexte de la pandémie, d'autant plus à propos que la Fondation est en période de renouvellement des ententes quinquennales.
9. **Définition de notre marque citoyenne :** considérant qu'il devenait urgent de définir la marque citoyenne du Cégep et de sa Fondation, l'organisme a choisi de s'engager dans un investissement de 17 500\$ pour l'avancement dudit projet, lequel est réalisé en collaboration avec la firme SOLIS et le Cégep.
10. **Concentrer nos actions sur l'entrée de fonds alors que la crise économique mondiale fait rage :**
  - **L'édition 2019-2020 de la Loterie Voyages :** a permis de verser la somme de 27 500 \$ pour les étudiants (bourses au tutorat et soutien des programmes à la vie étudiante).
  - **Création rapide d'un Fonds d'urgence aux étudiants :** en collaboration avec le bureau de promotion et d'information (BIP) du Cégep, la Fondation a rapidement créé un fonds dans lequel plus de 25 000 \$ ont été versés à ce jour. Rappelons qu'une tranche de 10 000\$ est en provenance de la Fondation, par l'entremise du budget d'aide financière aux projets et activités). Aucune retenue n'a été appliquée sur ces dons.
  - **Adaptation et soutien au passage du Gala de la Réussite 2020 en mode virtuel :** cette précieuse étape a permis de conserver toutes les bourses promises et la distribution de 63 bourses, ce qui représente la somme de 31 600 \$ pour nos étudiants.
  - **Recherches liées aux mesures de soutien financier gouvernemental :** un nombre considérable d'heures ont été investies à épilucher, comprendre et contacter les responsables ou institutions afin d'obtenir toute l'aide ou les subventions disponibles pour les organismes de bienfaisance dans la situation actuelle :
    1. Dépôt d'une demande au Fonds d'aide au développement du milieu Desjardins : valeur de 141 239 \$ pour l'acquisition de matériel informatique, plus précisément des portables pour les programmes techniques en vue de la poursuite des études à distance. Malheureusement, il s'avère que ce type de matériel ne peut être

soutenu par le fonds d'aide Desjardins considérant l'impossibilité de venir en aide à l'ensemble des écoles du territoire.

2. Demande de subvention auprès d'Emploi Québec pour une formation de 16 heures ayant pour thème *La collecte de fonds stratégique*. La formatrice est, madame Danielle Poulin, chargée de cours au Certificat en gestion philanthropique à l'Université de Montréal. La subvention accordée correspond à 590 \$.
3. Une demande de subvention salariale d'urgence au gouvernement fédéral, connue sous le nom de SSUC, est en cours.